



RÈGLEMENT DE CONSULTATION

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT AMI2501

Contrat de location d'un container aménagé : « La guingueta del Salitar » implanté dans le domaine privé de la commune d'Elne

Date et heure limites de réception des offres :

Lundi 03 Mars 2025 à 12 h 00

COMMUNE D'ELNE
14 BOULEVARD VOLTAIRE
BP 11
66200 ELNE
Tél : 0468373839

SOMMAIRE DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION

1 - Identification du propriétaire du domaine privé	3
2 - Objet de la consultation.....	3
2.1 - Objet de la consultation	3
2.2 - Durée.....	3
3 - Conditions de la consultation.....	3
3.1 - Délai de validité des offres	3
3.2 - Autres informations	3
4 - Contenu du dossier de consultation.....	3
5 - Présentation des candidatures et des offres	4
5.1 - Pièces relatives à la candidature	4
5.2 - Pièces relatives à l'offre	4
6 - Conditions d'envoi ou de remise des plis	5
6.1 - Transmission électronique	6
6.2 - Transmission sous support papier	6
7 - Examen des candidatures et des offres.....	7
8 - Renseignements complémentaires	8
8.1 - Renseignements complémentaires	8
8.2 - Visite sur site	8
9 - Conditions et modalités de finalisation de l'offre	8

1 - Identification du propriétaire du domaine privé

Commune d'ELNE
14 Boulevard VOLTAIRE
66 200 ELNE

2 - Objet de la consultation

2.1 - Objet de la consultation

La présente consultation concerne la procédure de sélection préalable en vue de la conclusion d'un contrat de location d'un container aménagé implanté à l'Espace Salitar.

La commune d'ELNE met à disposition, dans le cadre d'un contrat de location et moyennant le versement d'une redevance, les biens suivants sur le site précité :

- un container aménagé
- un espace « terrasse » d'environ 50 m2
- un espace sanitaire

Les conditions générales de la location du container aménagé sont renseignées dans le projet de contrat de location valant cahier des charges joint au présent dossier de consultation.

2.2 - Durée

Le contrat portant à la location d'un container aménagé sera conclu à partir du 01/04/2025.

La date prévisionnelle d'ouverture de la guingueta est fixée au plus tard au 12/04/2025.

La durée du contrat est fixée à 3 ans ferme et renouvelable par décision express de l'autorité moyennant un préavis de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé une fois maximum pour une période de 3 ans ; soit une durée totale de 6 ans.

3 - Conditions de la consultation

3.1 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé jusqu'à la conclusion du contrat de location.

3.2 - Autres informations

La Commune pourra, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure de sélection pour des motifs d'intérêt général.

4 - Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation est composé :

- De l'avis d'appel à manifestation d'intérêt
- Du présent règlement de consultation
- Du projet de contrat de location et ses annexes
- Plan cadastral
- Attestation de visite
- Exemple de l'État des lieux d'entrée
- DC1
- DC2

Le dossier de consultation est disponible immédiatement et gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://ville-elne.fr/fr/>

La consultation pourra également être transmise en contactant le service Démocratie Participative à l'adresse suivante : elnecitoyenne@ville-elne.com

Modification de détail au dossier de consultation :

La Commune se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles-ci seront communiquées au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite fixée pour la remise des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

5 - Présentation des candidatures et des offres

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française.

Si, à l'appui de son offre, le candidat fournit des documents qui ne seront pas rédigés en français, il devra y joindre une traduction en français.

Les offres seront établies en euros.

Le dossier de candidature et d'offre doit permettre à la Commune d'ELNE d'apprécier le projet, les capacités techniques et professionnelles, ainsi que les capacités et garanties financières du candidat.

Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes :

5.1 - Pièces relatives à la candidature

- a) une lettre de candidature permettant d'identifier le candidat (en cas de groupement, le mandataire, chaque membre du groupement, la nature du groupement). Le candidat peut utiliser l'imprimé DC1 et DC2 ;
- b) documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (statuts, extrait Kbis, ...) ;
- c) - les certificats fiscaux et sociaux attestant de la régularité de la situation fiscale et sociale du candidat
- renseignements et/ou documents permettant d'apprécier la capacité économique et financière de préférence dans le domaine de la restauration
- d) mémoire technique des équipements utilisés et présentation du projet envisagé
- e) renseignements et/ou documents permettant d'apprécier les capacités techniques et professionnelles :
- liste des principales références au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- f) attestation de visite

5.2 - Pièces relatives à l'offre :

Une notice N° 1 - Moyens généraux en exploitation qui devra présenter :

- l'organisation générale des moyens humains affectés pour l'exploitation à l'exécution du service pour la durée du contrat, en précisant :
- l'organigramme du personnel avec la définition des postes,

Une notice N° 2 :

- la liste détaillée avec photographie des équipements que le candidat envisage d'acquérir et ou de porter avec lui (équipements de cuisine et ou mobilier de terrasse, etc.) ;

Une notice N° 3 - Qualité des denrées comestibles qui devra lister :

- la liste des produits prévus à la vente ;
- la provenance et le lieu d'approvisionnement des produits prévus à la vente ;
- le candidat précisera, le cas échéant, les types de produits et la part des produits disposant d'un label bio ou autre.

Une notice N° 4 - Valorisation de l'exploitation qui devra présenter :

- les supports de communication développés en faveur de la promotion de l'équipement ;
- la grille tarifaire relative aux produits destinés à la vente ;
- les moyens de paiement autorisés ;
- les animations prévues

Une notice N° 5 - Conditions financières d'exploitation qui devra présenter :

- un compte d'exploitation prévisionnel librement rédigé par le candidat sur la durée d'exploitation ;

Une notice N° 6 - Hygiène - Sécurité - Qualité - où seront présentés :

- les procédures envisagées pour l'organisation des dispositifs de sécurité, de santé et d'hygiène eu égard aux denrées alimentaires ;
- les procédures qualité qui seront mises en place ;

Une notice n° 7 - « juridique » comprenant :

- le projet de Contrat dûment complété et signé, avec les remarques et propositions formulées par le candidat sous forme apparente

Une notice n° 8 « Complémentaire »

Par ailleurs, les candidats pourront produire tout autre élément ou document complémentaire qu'ils estimeraient nécessaire.

6 - Conditions d'envoi ou de remise des plis

Le pli devra parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

Le pli devra comprendre tous les documents mentionnés à l'article 5 ci-dessus.

Les dossiers qui parviendront après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

Le candidat est seul responsable du bon acheminement de son pli dans les délais.

En cas de réception de plis multiples émanant d'un même candidat, seul sera retenu le dernier des plis reçus dans le délai fixé pour la remise des offres. Le ou les plis précédemment déposés seront rejetés sans avoir été ouverts.

6.1 - Transmission électronique

La transmission des documents par voie électronique est autorisée : elnecitoyenne@ville-elne.com

Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception.

L'attention des candidats est attirée sur la nécessité pour eux de respecter strictement ces conditions d'envoi.

6.2 - Transmission sous support papier

Le dossier de candidature et offres **complets** papier devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquée dans la page de garde du présent règlement et rappelés ci-dessus.

Le pli sera transmis sous pli cacheté ou remise en main propre contre récépissé directement au siège de l'entité publique et portera les mentions suivantes :

Mairie d'ELNE
Service Démocratie Participative
14 Boulevard VOLTAIRE
66 200 ELNE

« Consultation relative à l'appel à manifestation d'intérêt pour la location d'un container aménagé implanté à l'espace Salitar ».

NE PAS OUVRIR

Raison sociale du Candidat : _____

Le pli devra être adressé par tout moyen permettant de définir de façon certaine la date et l'heure de réception, ou remis contre récépissé à l'adresse ci-dessus les jours ouvrés et aux horaires suivants : 9h00–12h00 ou 14h00– 17h00.

Les dossiers remis sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

Par conséquent, il est recommandé d'indiquer une adresse mail durable pendant toute la durée de la procédure, en priorité l'adresse de l'interlocuteur principal du candidat, ainsi que la ou les adresses de remplacement en cas d'absence de ce dernier. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires lors du déroulement de la consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse, ou en cas de suppression de ladite adresse.

7 - Examen des candidatures et des offres

Si après l'ouverture des plis relatifs aux candidatures, le représentant du pouvoir adjudicateur constate qu'il manque des pièces ou informations pour examiner les candidatures, il peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature dans un délai de 2 jours francs à compter de la réception de la demande par les candidats.

La commune se réserve le droit d'organiser un premier un entretien avec des candidats le 08/03/2025 au matin (une convocation sera transmise pour préciser l'heure) et éventuellement un second entretien avec les trois premiers candidats sélectionnés prévu le samedi 15/03/2025 (matin). Les candidats devront alors prendre toute leur disposition pour répondre présents.

Afin de sélectionner l'occupant, les offres des candidats seront analysées au regard des critères de jugement suivants :

Intitulé	Pondération	Évaluations
Installation projetée	10 points	<u>Sur 10 points</u> : esthétique des aménagements et intégration dans l'environnement.
Pertinence et crédibilité du projet appréciées au regard du projet d'exploitation	70 points	Note sur 70 points au regard des éléments suivants : <u>Sur 20 points</u> : le projet d'exploitation apprécié à partir de : - la pertinence et origine des produits proposés à la vente de préférence issus de l'agriculture biologique et / ou de producteurs locaux, - l'originalité et / ou la variété de l'offre culinaire <u>Sur 20 points</u> : les références et / ou expériences du candidat <u>Sur 20 points</u> : la politique commerciale appréciée à partir d'une grille tarifaire précisant les tarifications proposées pour l'ensemble de ses prestations. <u>Sur 10 points</u> : adéquation des moyens humains et matériels affectés à l'exploitation des activités projetées.
Originalité et qualité du projet	20 points	<u>Sur 10 points</u> : nature du projet. <u>Sur 10 points</u> : Animations envisagées.

Si la personne publique l'estime nécessaire, une négociation pourra être menée avec les trois candidats les mieux classés, sur des éléments qui leur seront communiqués à cette occasion.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre initiale inacceptable, incomplète (après délais de régularisation précités) ou irrégulière sera écartée et ne pourra être retenue pour participer à la négociation.

Les négociations pourront se dérouler en plusieurs étapes prenant la forme d'échanges écrits (courriers et/ou courriels) et / ou d'entretiens.

A ce titre, les candidats sont invités à produire un courriel permettant une correspondance certaine avec le pouvoir adjudicateur.

8 - Renseignements complémentaires et visite de site

8.1 - Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats peuvent transmettre leur demande à l'adresse suivante : elnecitoyenne@ville-elne.com

8.2 - Visite sur site

Les candidats devront réaliser obligatoirement une visite du site et du container pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt. Une attestation à joindre avec l'offre du candidat sera délivrée après réalisation de la visite.

Pour ce faire, les candidats devront adresser leur demande par voie électronique ou téléphonique aux contacts repris ci-dessous et ce, afin de convenir d'une date et d'un horaire dans le respect des deux jours suivants :

- Le jeudi 13 février 2025 8h30-11h30 / 14h-16h30 : M. Richard NIETO 06.38.22.84.39 ou richardnieto@ville-elne.com
- Le jeudi 20 février 2025 8h30-11h30 / 14h-16h30 : M. Jean-Laurent CAZES 06.87.85.20.96 ou jean-laurentcazes@ville-elne.com

9 - Conditions et modalités de finalisation de l'offre

Dès notification de l'acceptation de son offre, le preneur transmettra à la Commune les attestations d'assurance requises dans la contrat précisant leur date de validité et les montants garantis.

A l'issue de la procédure de sélection, la commune signera le contrat de location du container aménagé de l'espace Salitar avec l'occupant sélectionné.